

LYCEE INTERNATIONAL FRANCO-AMERICAIN

PLAN D'URGENCE

1. GENERALITES

BUT:

L'objectif de ce plan est de fournir les instructions relatives à la préparation et à l'intervention, l'information et les directives pour assurer la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel en cas d'urgence.

Les instructions relatives à la prévention et à l'intervention incluent également les stratégies et recommandations pour atténuer les effets des matériaux dangereux. Celles-ci traitent de la probabilité de risques secondaires du fait de déversements chimiques à la suite d'un tremblement de terre ou d'un incendie. D'où l'importance particulière à apporter au stockage des produits chimiques et l'étiquetage minutieux de tous les récipients. L'OSHA (*Occupational Safety and Health Agency* = Agence pour la sécurité et la santé au travail) exige la preuve que le personnel a été formé et l'inventaire des produits chimiques.

OBJECTIFS

- Assurer la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel.
- Permettre d'apporter une réponse sûre et coordonnée à toute situation d'urgence.
- Protéger les installations et les biens.
- Faire en sorte que l'école retrouve des conditions normales avec le moins de confusion possible dans un temps minimal.
- Fournir l'interface et la coordination entre l'école, les familles, et les centres d'interventions d'urgences pour le public.

REGLES RELATIVES AUX URGENCES A L'ECOLE

Ce plan détaille les règles établies par l'école en ce qui concerne la préparation et l'intervention en cas d'urgence. Celles-ci comprennent:

- La sécurité des élèves est primordiale. Toute action entreprise devra prendre en compte la sécurité et le bien-être des élèves et des employés.
- Si les parents ou tuteurs viennent à l'école et se font identifier correctement, ils pourront emmener leurs enfants.
- Un responsable du campus est désigné (le responsable des installations pour NCIS = *National Center for International Schools*). Il surveillera la préparation et la mise en œuvre du Plan d'Urgence (PU) du site. Un responsable du site remplaçant doit être désigné pour se substituer au responsable de site en son absence.

- Le chef d'établissement préparera une liste de membres du personnel volontaire à qui il attribuera des rôles spécifiques en cas d'urgence. Ceux-ci seront précisés dans ce PU.
- Le directeur des installations pour NCIS fera une enquête auprès des membres du personnel pour connaître la formation de chaque employé en matière de secourisme, de préparation aux catastrophes et s'il a reçu une formation ou a de l'expérience dans le domaine médical ou des urgences. Les informations seront mises à jour au fur et à mesure des changements de personnel. Des copies de ces registres seront consignées dans le bureau du directeur des installations de NCIS et dans celui du chef d'établissement.
- Des élèves peuvent être impliqués dans la préparation et la mise en œuvre du PU (Plan d'Urgence) du campus. Les équipes sportives, clubs et autres organisations d'élèves doivent être encouragés à jouer un rôle moteur auprès de leurs camarades en ce qui concerne la formation relative aux premiers soins, la préparation aux catastrophes et aux interventions.
- La coopération des associations de parents d'élèves doit être recherchée en vue de développer les interventions en cas de catastrophe, la répartition des tâches et le processus de communication.
- Pour être prêt en cas de long séjour à l'école, l'aide soignante du campus devra préparer une liste des élèves et du personnel dont l'état nécessite un traitement ou une attention particulières et en procurer un exemplaire au responsable de NCIS.

SITUATIONS ET HYPOTHESES

Les situations potentielles d'urgence sont:

- Urgences médicales
- Incendie
- Personne suspecte dans le bâtiment
- Attaque
- Explosion/Alerte à la bombe
- Chute d'avion
- Tremblement de terre
- Matières dangereuses-déversement chimique
- Alerte de pollution atmosphérique
- Troubles publics
- Menace de risque biologique
- Menace de risque chimique
- Explosion nucléaire
- Menace de radiations

NIVEAUX D'URGENCE

La réponse de l'école face à des désastres naturels ou à des accidents technologiques sera dictée par l'importance et l'ampleur de l'urgence et la disponibilité du personnel et des ressources extérieures. Trois niveaux d'urgence ont été définis comme suit:

Niveau I

Une urgence locale, à impact limité, tel un incendie, un incident causé par un matériau dangereux ou une coupure de courant confinée à la proximité immédiate de l'école. La réponse à ce niveau d'urgence

sera prise en charge par le directeur des installations de NCIS, le personnel du campus, ainsi que les pompiers ou la police de San Francisco, si besoin est.

Niveau II

Une urgence locale, touchant une plus grande partie de la ville, tel qu'un incendie sévère, des troubles publics ou une coupure de courant assez étendue géographiquement. L'état d'urgence peut être déclaré par le maire. Selon l'importance de l'événement et son impact sur l'école, le PU peut être mis en œuvre par le directeur des installations de NCIS et le chef d'établissement ou par son remplaçant, ou la réponse peut être coordonnée directement par l'un ou l'autre.

Niveau III

Une urgence à l'échelle de la ville ou de la région, tel qu'un tremblement de terre. L'état d'urgence locale déclaré par le maire sera suivi d'une déclaration du gouverneur au niveau de l'état. Celui-ci pourra demander au président de déclarer la zone sinistrée. Le PU de l'école sera pleinement mis en œuvre en coordination avec les efforts d'intervention de la ville.

Intégration avec les autres plans:

Ce plan accompagne et s'articule avec les autres plans d'opérations d'urgence de la ville de San Francisco et les programmes NERT (Equipe d'intervention d'urgence de quartier). Le plan s'articule aussi avec les plans de la Croix-Rouge et avec les procédures de mises en œuvre d'abris communautaires pour les populations sinistrées.

Le plan décrit la gestion des situations d'urgence (sous la responsabilité du directeur des installations de NCIS), qui inclue les règles et procédures de préparation, d'intervention et de sauvetage, ainsi que les principes d'opérations en cas d'urgence et leur organisation, à savoir les rôles et responsabilités des employés de l'école en cas de sinistre et les procédures d'urgence en fonction de la spécificité de l'incident.

MESURES DE PRÉPARATION

Réduction des risques :

Deux fois par an, le directeur des installations de NCIS, ou son remplaçant, inspecte toutes les installations et les terrains du campus afin d'identifier et de corriger les dangers potentiels. Cette inspection doit se dérouler en août et en février. L'inspection sera réalisée à partir d'une liste de contrôle pour la réduction des risques.

Plan des installations

Un plan des installations et des terrains, indiquant la localisation de toutes les issues, les valves d'arrêt et disjoncteurs, les extincteurs, le matériel de secours et les provisions sera renouvelé et mis à jour régulièrement. Le plan devra aussi indiquer le (s) lieu (x) de rassemblement à l'extérieur

des bâtiments et les routes d'évacuation. Des cartes montrant le plan d'étage, les issues de secours et les routes d'évacuation sont affichées près de la porte dans chaque salle et près des ascenseurs et des escaliers.

Préparation du personnel

Un certain nombre de mesures doivent être prises de manière régulière pour s'assurer que le personnel est préparé à répondre immédiatement et adéquatement en cas de sinistres. Celles-ci comprennent:

Présentation du PU du site

Le PU du site est présenté au personnel au moins une fois par an par le directeur des installations de NCIS ou son remplaçant, et aux nouveaux employés avant le premier jour d'école. La présentation comprend l'inscription et la mise à jour des rôles des employés volontaires de l'Équipe d'intervention en cas de sinistre déclaré, ainsi que le programme de gestion en cas d'urgence de l'école, le concept des opérations d'urgence, les procédures et principes d'intervention en cas d'urgence et les procédures et l'évaluation des exercices d'évacuations obligatoires. (Incendie et tremblements de terre). Des exercices d'évacuation en cas d'incendie et de tremblement de terre seront exécutés régulièrement.

Compétences du personnel

En début d'année scolaire, le chef d'établissement demandera à chaque membre du personnel enseignant et administratif de remplir un questionnaire spécifique afin d'identifier les qualifications particulières et l'expérience qui pourrait s'avérer utile lors d'une urgence ou d'un sinistre. (Formation médicale, réanimation-premiers soins, etc...)

Le chef d'établissement pourra demander à un employé ayant des qualifications particulières de prendre un poste à responsabilité en cas d'urgence (par ex. premiers soins, réanimation, recherche et secours et/ou formation et certification pour l'utilisation d'extincteurs). Il mettra à jour annuellement la liste du personnel formé/certifié.

2. SITUATIONS D'URGENCE

URGENCES MÉDICALES :

Ne pas bouger un blessé s'il :

- est inconscient ou pourrait le devenir
- semble être blessé à la tête, au dos ou au cou
- semble avoir une fracture
- saigne à profusion

à moins que le fait de ne pas le bouger mette sa vie en danger dans l'immédiat. Par ex., le bâtiment est en feu ou la pièce est remplie de gaz toxique, etc.

Ce que vous devez faire :

- Si vous êtes seul(e) avec la victime, **criez à l'aide**.
- Envoyez un élève à l'infirmerie chercher l'aide-soignante ou demandez à quelqu'un d'appeler le poste 2003, ou la réception au poste 2000. La (le) réceptionniste préviendra les services d'urgence médicale et le service de sécurité de NCIS, au besoin.
- Confortez la victime. Parlez-lui. Dites-lui que les secours arrivent.
- Si la victime est allongée dans un lieu de passage, demandez à des élèves ou des membres du personnel de détourner la circulation.
- Essayez de maintenir l'espace autour de la victime dégagé.
- Ne pas donner à boire à la victime.
- Demandez aux témoins de l'incident de rester jusqu'à ce que l'aide arrive.
- Offrez votre aide à l'arrivée des secours.
- Les enseignants dont des élèves présentent des allergies mortelles et qui disposent du traitement (EPIPEN) dans leur salle de classe doivent commencer le traitement au plus vite.
- Commencez le traitement immédiatement, si la victime est en train de s'étouffer, si sa respiration s'arrête ou si elle saigne énormément. Une intervention précoce peut sauver la vie.

ATTENTION DANGER :

Les fenêtres du bâtiment principal sont anciennes et équipées de vitrage simple épaisseur qui se brise facilement. Pour éviter les blessures en cas de casse, un film plastique a été appliqué sur les vitres longeant les couloirs à travers toute l'école.

Une fois, en essayant d'ouvrir une fenêtre de force, un élève s'est ouvert le poignet. Heureusement, il s'est coupé le poignet du côté cubital. Si la même coupure été arrivée du côté radial, son artère radiale aurait peut-être été sectionnée et sa vie en danger.

Pour éviter ce risque de blessure grave à vos élèves, nous vous demandons de les informer de cet incident et de ne pas les laisser ouvrir les fenêtres dans le bâtiment, et surtout de ne pas les laisser pousser directement la vitre. Veuillez faire bien attention lorsque vous ouvrez les fenêtres de votre salle de classe ou de votre bureau. Ne pas appuyer sur le verre si vous avez besoin de mettre de la pression sur la fenêtre. Signalez au responsable des installations de NCIS toute fenêtre coincée ou difficile à ouvrir.

Il y a trois sortes de saignements :

1. **Saignement artériel** : Les artères transportent le sang riche en oxygène du cœur au reste du corps. Le sang artériel est de couleur rouge vif et gicle à partir de la plaie. Le saignement artériel est difficile à contrôler et met en danger la vie de la personne. Appuyez sur la plaie et **CHERCHEZ DES SECOURS IMMEDIATEMENT**.
2. **Saignement veineux** : Les veines transportent le sang pauvre en oxygène en retour vers le cœur. Le sang veineux est rouge foncé ou marron et s'écoule doucement de la plaie.
3. **Saignement capillaire** : La perte de sang est en général lente, souvent décrite comme un suintement.

Si vous vous coupez ou si vous êtes avec une personne qui se coupe sérieusement, sachez que vous ou cette personne pouvez perdre connaissance. Il serait donc préférable d'utiliser les ascenseurs, si vous pouvez vous déplacer et si vous vous trouvez au dessus du premier étage.

INCENDIE :

1. En cas d'incendie, notre signal d'alarme retentit à intervalles réguliers dans toute l'école, accompagné d'une lumière stroboscopique clignotant dans chaque salle.

Quand l'alarme se déclenche, **TOUT LE MONDE DOIT EVACUER LE BATIMENT IMMEDIATEMENT. FERMEZ PORTES ET FENETRES DERRIERE VOUS.**

2. Tous les élèves doivent se regrouper par classe avec leur(s) enseignant(s) en suivant le diagramme des lieux de rassemblements en cas d'urgence, inclus dans ce livret. Les enseignants sont chargés de vérifier les effectifs et de signaler toute personne manquante au Capitaine des pompiers.
3. Si vous découvrez un incendie, déclenchez immédiatement le système d'alarme incendie en brisant la vitre d'une des boîtes d'alarme incendie réparties dans toute l'école. Cela composera automatiquement le 911. N'essayez pas d'éteindre le feu vous-même.

PERSONNES SUSPECTES:

1. Si vous vous sentez capable d'aborder une personne qui vous paraît suspecte, demandez-lui si vous pouvez la renseigner. Si vous préférez ne pas aborder la personne vous-même, ou si sa réponse n'a pas éliminé votre suspicion, veuillez signaler immédiatement sa présence au service de sécurité de NCIS (**Poste 8000**). Soyez prêt(e) à décrire la personne et le lieu où vous l'avez vue en dernier.
2. Si vous travaillez en dehors des heures de bureau ou le week-end, fermez votre porte à clé. Si vous n'êtes pas dans une salle fermée à clé et que vous voyez une personne suspecte dans le bâtiment, sortez et appelez le numéro non urgent pour la police. Si vous ne pouvez pas quitter le bâtiment en toute sécurité, enfermez-vous dans une salle et appelez les secours.

Si vous pensez que votre vie est en danger, composez le 9-911.

ATTAQUE:

Une attaque implique qu'il y a eu des coups ou blessures sur une personne physique et est considérée comme une affaire grave. Toute menace ou attaque, sur élèves ou employés doit être immédiatement signalé au service de sécurité de NCIS (Poste 8000) ou à la personne de l'administration la plus proche qui déterminera si il est nécessaire de faire appel aux services de police.

Si vous êtes abordé(e) par un agresseur :

1. Criez – la voix est une des meilleures armes et peut attirer l'attention.
2. Si possible, essayez de fuir l'agresseur pour chercher de l'aide.
3. Si possible, composez le 9-911 sur les téléphones de l'école ou le 911 sur un portable.
4. Allez chercher des secours ou une aide médicale, si besoin est.
5. Faites faire des photographies de toutes vos blessures.
6. Notez la description physique de votre agresseur (sexe, âge, taille, poids, vêtements et la description de son arme, s' il en possède une) le plus tôt possible après l'agression.
7. Demandez les noms et numéros de téléphone de tout témoin.

3. SECURITE GENERALE

SECURITE :

A la fin de la journée, **fermez complètement les fenêtres des salles de classe et des bureaux.** Après les heures d'ouverture et le week-end : ***Veillez laisser les portes comme vous les avez trouvées. Dans le doute, fermez-les.*** **Ne pas laisser les portes d'entrée (côté Oak ou Hickory) ouvertes, sinon l'alarme sonne.**

Pour la sécurité des occupants, toutes les issues donnant sur la rue sont équipées de verrous d'alarme. Il est demandé de n'utiliser que les portes des entrées principales au 150 Oak Street ou sur Hickory Street pour entrer et sortir du bâtiment.

Lorsqu'il n'y a pas de cours, la grille de la porte d'entrée principale (côté Oak) doit être tout le temps fermée et verrouillée et le campus est fermé.

SECURITE INCENDIE :

Portes coupe-feu :

Les cages d'ascenseur et les escaliers sont équipés de portes coupe-feu. Elles se ferment automatiquement quand l'alarme incendie retentit. Ce système aide à ralentir la propagation de la fumée et du feu dans les escaliers, mais il ne fonctionne que si les portes ne sont pas bloquées en position ouverte. **Ne pas bloquer les portes coupe-feu.**

Pour contenir la fumée et les flammes, toutes les salles de classe, les locaux de service et les bureaux doivent être équipés de système de fermeture automatique. Toutes les portes des salles de classes et des bureaux sont des portes pare-feu, qui ne brûleront pas tout de suite afin de permettre aux occupants de quitter le bâtiment en cas d'incendie. Désarmer la fermeture automatique ou bloquer les portes en position ouverte est en violation avec le code fédéral en matière d'incendie et, sur le plan de la sécurité, annule l'effet retardant de ces systèmes pare-feu.

Cuisine :

Des **démonstrations** de cuisine sont permises dans les salles de classe du primaire si les directives ci-après sont suivies :

1. N'utiliser que des appareils électroménagers aux normes UL.
2. N'utiliser que des appareils électriques. Les flammes ouvertes ne sont pas autorisées.
3. Enlever les appareils électroménagers de la salle de classe aussitôt après leur utilisation.
4. Faites attention à ce qui se passe autour de vous.
5. **Un adulte doit être présent et bien avoir le contrôle des élèves à tout moment.**

Les rallonges:

Les rallonges ne doivent pas remplacer une prise électrique au mur et leur utilisation est illégale dans les écoles. En règle générale, nous tolérons l'usage temporaire des rallonges si elles ne présentent pas de « danger de trébuchement » et sont débranchées aussitôt après leur utilisation.

Tabac: L'usage du tabac est interdit dans les bâtiments, sur le campus, sur les trottoirs et près des entrées du campus.

SYSTEMES DE COMMUNICATIONS D'URGENCE:

Systèmes de téléphone suppléant, téléphones portables et communication radio.

Le chef d'établissement ou son remplaçant déclenchera le plan d'action d'urgence le plus approprié à la situation, en cas d'urgence majeure. Dans un premier temps, tentez d'utiliser les téléphones fixes et les procédures habituelles pour signaler l'urgence et demander des secours. Si les systèmes de communications habituels ne fonctionnent pas, l'équipe pourra modifier les procédures pour répondre aux besoins immédiats de l'école selon la situation, jusqu'à ce qu'un réseau de communication de substitution soit établi. **En cas de coupure de courant, le système téléphonique de l'école ne fonctionnera que s'il est alimenté par un groupe électrogène.**

1. Il y a deux systèmes téléphoniques sur notre campus. Le système principal est basé sur le numéro **558-2000**, alimenté directement par le système électrique central. L'autre système consiste en quelques lignes « **téléphone Bell** » moins susceptibles de s'arrêter si le courant est coupé, mais ayant peu de chances de fonctionner en cas d'urgence majeure comme dans le cas d'un tremblement de terre. Toutefois, nous disposons d'un groupe électrogène pouvant alimenter notre système pour une durée maximale de trois jours. **Une prise de téléphone « téléphone Bell »** est installée dans le bureau de la réception côté Hickory (la ligne de télécopie) et dans les bureaux de NCIS.

Vous pouvez brancher n'importe quel type de téléphone **ordinaire** dans ces prises téléphoniques.

2. En cas de défection du système téléphonique habituel, un téléphone portable ou Talkie-walkie est disponible dans le bureau du chef d'établissement. Ce Talkie-Walkie est relié à une « base » à la résidence du Consul général de France et aux autres écoles françaises de la Baie. Ce système est testé toutes les semaines et devrait permettre à l'école, en cas de situation telle qu'un tremblement de terre, de recevoir et envoyer des informations à travers ce système performant.

Mode d'emploi:

Allumer l'appareil en appuyant sur le bouton du bas situé en haut à gauche de l'appareil.

Choisir la Lettre A et le **Canal 5**, en tournant le bouton.

Parler à l'avant de l'appareil tout en **appuyant** sur le grand bouton situé sur le côté de l'appareil.

Commencez votre communication par « Allo la base... ici FAIS.....»

3. Réseau radio:

NCIS et Lycée International Franco-Américain ont des **radios portables** qui peuvent s'ajouter à la station de base de la réception pour en étendre le réseau. Ces radios sont utilisées par l'équipe de direction des installations de NCIS, la sécurité et l'équipe du programme périscolaire. En cas d'urgence, toutes les radios seront réglées sur le canal 1. En temps ordinaire, nos radios sont réglées sur le canal 6.

4. Téléphones Portables :

De nombreux téléphones portables sont disponibles pour appeler à l'extérieur, mais, toutefois, dans le cas d'une urgence majeure telle qu'un tremblement de terre, il se peut que ce soit difficile de trouver une ligne non occupée.

4. PERSONNEL : REPARTITION DES ROLES

RESPONSABILITES DU CHEF D'ETABLISSEMENT

Toute la préparation et la prévention avant-sinistre du Plan d'Urgence est sous la responsabilité du chef d'établissement, ou son remplaçant, en coordination avec le directeur de NCIS. En cas d'urgence, le directeur de NCIS dirige toutes les opérations pour le campus des écoles internationales. Le chef d'établissement assure la direction du Plan d'Urgence du Lycée International Franco-Américain.

AVANT-URGENCE :

1. Le chef d'établissement identifie une liste de remplaçants qui devront assumer le rôle de chef d'établissement en son absence et désigner les tâches pour le personnel de l'école. Les remplaçants ci-dessous sont désignés dans l'ordre pour agir en l'absence du chef d'établissement en tout ce qui concerne l'administration et la gestion de tous les aspects du Plan d'Urgence..

Adjoint au chef d'établissement
Intendant
Principal du lycée
Principal du collège

Si la situation le permet, le groupe nommé ci-dessus travaillera en équipe pour diriger toutes les procédures en cas de sinistre, en coordination avec NCIS et CAIS.

2. Selon les directives établies, le chef d'établissement doit :

Intégrer ce Plan d'Urgence dans le cadre du Plan d'Urgence de NCIS et s'assurer que ces deux plans sont opérationnels et disponibles à tout moment.

Faire en sorte que le personnel, les parents et les élèves de l'école soient correctement informés des plans et procédures de l'école en cas de sinistre et que les numéros de contact des parents et des élèves soient remis à l'équipe d'intervention d'urgence.

Faire en sorte qu'un système d'alerte adéquat soit disponible et que les divers signaux d'alarme et les modes de transmission de messages soient connus et compris.

Identifier des lieux sécuritaires à utiliser par groupes différents en cas de sinistres.
Prévoir les routes d'évacuations principales et secondaires à l'intérieur de l'école.

Organiser l'instruction et la formation des élèves afin d'assurer leur protection en cas de sinistre.

Vérifier que tout l'équipement et les fournitures d'urgence soient en bonne condition d'usage à tout moment et que leur emplacement soit connu.

Connaître l'emplacement et les procédures à suivre pour couper l'électricité et l'eau. (P.G.E., 9-550-4911 et le service des eaux 9-550-4911).

Communiquer avec les parents et autres visiteurs de l'école et organiser des conférences, si nécessaire, pour les familiariser avec le Plan d'Urgences de l'école et leur demander coopération et suggestions.

PENDANT UNE URGENCE – LE CHEF D'ETABLISSEMENT OU SON REMPLAÇANT DOIT :

1. Superviser l'exécution des procédures de sinistre.
2. Recevoir le relevé des présences de tous les élèves et du personnel.
3. Contrôler et diriger les communications internes et externes entre les élèves, les parents, le personnel et les organes de presse.
4. Faciliter l'évacuation du bâtiment, si nécessaire, en suivant les procédures décidées au préalable. Les situations exigeant l'évacuation sont incendies, écoulements de produits chimiques dans le bâtiment, explosions, menaces d'explosion, effondrement du bâtiment, etc.
5. Transférer les élèves en lieu sûr quand leur sécurité est menacée en cas d'inondation ou d'incendies proches, etc.
6. Donner les ordres aux enseignants si les élèves doivent se rassembler à l'intérieur de l'école dans les lieux sûrs désignés à l'avance.

RESPONSABILITES DES ENSEIGNANTS :

Les enseignants sont responsables de la surveillance des élèves à leur charge. Pour se décharger de cette responsabilité, ils doivent suivre les directives données par les principaux ou le chef d'établissement.

AVANT-SINISTRE – L'ENSEIGNANT DOIT :

1. Se tenir au courant des effets dangereux des divers sinistres et connaître et comprendre les techniques de survie dans les situations suivantes : incendie, alerte à la bombe, tremblement de terre, écoulement chimique, explosion, etc.
2. Lire les consignes d'évacuation affichées dans les salles de classe près des portes.
3. Expliquer et faire pratiquer aux élèves les procédures à suivre dans l'éventualité d'une urgence, ainsi que les techniques de survie. (Voir les procédures spécifiques à chaque sinistre en l'annexe.)
4. Garder une liste de classe à jour facilement accessible à tout moment pour pouvoir faire l'appel en cas d'urgence. Savoir compter les élèves en faisant « l'appel par numéro ». (voir les instructions en cas d'incendie et les exercices d'évacuation.)
5. Avoir des activités prêtes à utiliser en cas de périodes de confinement afin de réduire la possibilité de tension et d'hystérie en cas de sinistre. (musique, jeux, leçons, etc.)

PENDANT L'URGENCE – L'ENSEIGNANT DOIT :

1. **Répondre** à une urgence spécifique selon les consignes et faire suivre par les élèves les procédures d'urgences appropriées ou leur faire évacuer les locaux.
2. **Donner des ordres** durant un tremblement de terre ou toute autre urgence.
3. **Rester** avec ses élèves à moins d'être remplacé suite à des consignes données par les principaux ou le chef d'établissement.
4. **Diriger l'évacuation** des enfants sous sa responsabilité vers les lieux de rassemblements à l'intérieur ou à l'extérieur, en suivant les signaux, les avertissements, les directives écrites ou, en utilisant son bon sens.
5. **Faire l'appel** si la classe s'est déplacée, dès que les conditions le permettent.
6. **Signaler tout élève manquant** au chef d'établissement/principal et s'il y a raison de croire que cet élève est en danger dans les locaux de l'école, essayer de le secourir avec l'aide de n'importe quel membre compétent du personnel disponible.
7. **Envoyer** les élèves qui nécessitent des soins urgents à l'infirmerie ou au poste de secours en fonction de leurs besoins.
8. **Aider** à remettre de l'ordre et porter assistance aux enseignants et élèves, si besoin est.
9. Les enseignants qui **n'ont pas** de classes sous leur responsabilité **doivent se rendre** à leur poste ou se signaler auprès du chef d'établissement ou des principaux.

DIRECTEUR DE NCIS

AVANT-SINISTRE – Le directeur de NCIS doit:

1. Désigner un assistant et d'autres personnels de NCIS dans un ordre déterminé, qui sont informés de toutes les responsabilités du directeur des installations en cas de sinistre, afin de pouvoir le remplacer en son absence. Ces personnes doivent connaître les emplacements des fournitures d'urgence et les interrupteurs et valves et avoir accès à toutes les clés de l'école.

Personnel de NCIS responsables de couper l'électricité, le gaz et l'eau en cas de besoin :

Responsable des installations
Adjoint au responsable des installations
Assistants du responsable des installations

2. Prévoir les procédures de contrôle pour les différents types de dégâts infligés aux bâtiments lors d'un sinistre.
3. Vérifier régulièrement l'état du matériel fonctionnant à piles.
4. Vérifier et maintenir tout l'équipement contre l'incendie (extincteurs, tuyaux, etc.).
5. Entreposer des outils manuels appropriés (haches, pince-monseigneurs, tourne-à-gauches, pelles, etc.) pour limiter les dégâts immédiatement après un sinistre.
6. Entreposer et permettre l'accès aux réserves d'urgence en provisions et en eau à utiliser en cas de sinistre majeur, tel un tremblement de terre.

PENDANT LE SINISTRE – Le directeur des installations ou son remplaçant doit :

1. Désigner comme centre de commande le bureau des installations au rez-de-chaussée afin de centraliser l'intervention.
2. Fermer l'eau et le gaz et couper le courant si nécessaire. (Seulement en cas d'absolue nécessité, comme en cas de rupture de conduites de gaz et d'eau ou de fils électriques pendants.) En cas de séisme important, les conduites de gaz sont équipées de valves de sécurité et se fermeront automatiquement.

Il y a deux vannes à gaz :

Elles sont situées dans les rues Franklin et Hickory (Il y a des outils à cet effet, près des vannes).

Il y a une vanne d'eau

dans la rue Oak, près du passage clouté, situé au milieu du pâté de maisons.

Le disjoncteur central se trouve :

dans le sous-sol et seul le personnel du service des installations ou ceux de P.G. &E ont le droit d'y accéder.

3. Conduire les opération de sauvetage selon les besoins et dans la limite de ses compétences.

4. Inspecter les lieux et signaler les dégâts aux principaux afin de déterminer l'intervention dans le cadre de l'école et de choisir un plan d'action pour le personnel, les élèves, les parents et les organes de presse.
5. Suivre les procédures de limite des dégâts dans la mesure où elles sont applicables tout en veillant à ce que l'environnement soit le plus sécuritaire possible et que les dégâts aux bâtiments soient minimisés le plus possible.
6. Sécuriser toute l'eau utilisable à l'intérieur du bâtiment (chaudière, etc.)

APRES LE SINISTRE, IL DOIT :

1. Allumer l'électricité et ouvrir l'eau et le gaz de manière appropriée et en suivant les instructions de P. G. & E.
2. Ranger les trousse d'urgence et les lampes électriques à leur place.
3. Faire l'inventaire des fournitures et remplacer ce qui a été partiellement utilisé.

COMMUNICATION AVEC LE MONDE EXTERIEUR:

L'information à communiquer au public est sous la responsabilité du directeur du développement, qui doit :

1. Faire partie intégrante du groupe de commande du chef d'établissement.
2. Etre responsable de tout contact avec les organes de presse pendant et après la période de sinistre.

** L'information sur les conditions de l'école et des élèves sera communiquée à travers le réseau de communication d'urgence du chef d'établissement et sera relayée à la direction du développement pour analyse.

3. Recueillir l'information sur le terrain en ce qui concerne l'état de l'école, des élèves et des membres du personnel.
4. Préparer l'information et les communiqués de presse pour la diffusion auprès des parents, des familles et du public, en suivant les instructions du chef d'établissement.

5. PLANS D' ACTIONS D'URGENCE

DEFINITIONS DES TERMES :

Tous les principaux ont la responsabilité de développer des plans détaillés pour les enseignants, les élèves et le personnel sous leur juridiction, en ce qui concerne les actions d'urgence. Il/elle doivent mettre en œuvre une ou plusieurs des actions suivantes en réponse à un sinistre.

ACTIONS « PRET A TOUT » ET « MISE A L'ABRI »

1. L'ordre « **PRET A TOUT** » à l'école sera donné par un messenger, un système d'annonce générale et/ou par téléphone, en fonction de la situation.
2. L'action « **MISE A L'ABRI** » signifie emmener ou garder les élèves dans les salles de classe en attendant les instructions suivantes.

ACTION « QUITTER LE BATIMENT »

1. L'ordre « QUITTER LE BATIMENT » se fera par l'**ALARME INCENDIE** ou tout autre moyen approprié.
2. L'action « QUITTER LE BATIMENT » signifie une évacuation en ordre et immédiate des élèves et du personnel de l'intérieur des bâtiments vers les lieux de rassemblement en sûreté à l'extérieur de l'école, ceux-ci ayant été désignés auparavant.
3. L'action « QUITTER LE BATIMENT » est considérée adaptée pour, mais ne se limite pas à :
 - * Alerte à la bombe
 - * Incident chimique
 - * Explosion ou menace d'explosion
 - * Incendie ou exercice d'incendie
 - * Post-tremblement de terre
 - * Toute autre situation qui rendrait les bâtiments de l'école inhabitables.

ACTION « CONVERTIR L'ÉCOLE »

1. L'action « CONVERTIR L'ÉCOLE » sera utilisée pour préparer la transformation de l'école en hôpital d'urgence, en poste de secours ou en centre de soins pour la ville.
2. L'action « CONVERTIR L'ÉCOLE » sera mise en œuvre uniquement sur demande ou directive des responsables du Bureau des services d'urgence ou de la Croix-Rouge agissant en tant que Division santé du bureau des services d'urgence.
3. L'action « CONVERTIR L'ÉCOLE » consiste à informer le personnel de l'école par un système d'annonce générale, le téléphone ou un messenger. Si les classes sont en cours, il se peut qu'il y ait arrêt de celles-ci.

Les définitions des autres ACTIONS seront expliquées dans leur contexte, au fur et à mesure que les sujets seront traités dans les pages suivantes.

6. PLAN D'ACTION DU PERSONNEL POUR CHAQUE SINISTRE

MENACE BIOLOGIQUE

GÉNÉRALITES : Une attaque biologique est la dispersion de microbes ou de toute autre substance biologique qui peut rendre malade. De nombreux agents peuvent rendre malade s'ils sont inhalés ou mangés ou pénètrent la peau par une coupure. Certains agents biologiques, tels que l'anthrax ne provoquent pas de maladies contagieuses. D'autres, comme la variole, peuvent donner des maladies qui se transmettent d'une personne à l'autre.

En cas de menace biologique :

Contrairement à une explosion, une attaque biologique peut ne pas être immédiatement évidente. Bien qu'il soit possible de voir les signes d'une attaque biologique, comme cela a parfois été le cas avec les envois postaux de la maladie du charbon (anthrax), il est certainement plus probable que ce soit des travailleurs du secteur médical qui signalent la récurrence inhabituelle d'une maladie ou bien qu'un certain nombre de personnes malades nécessitent des soins médicaux d'urgence. Présents à l'école, il y a des chances que nous soyons informés du danger par une diffusion urgente télévisée ou radiophonique, par un appel téléphonique ou par des travailleurs des équipes d'urgence venus à l'école.

Dans le cas d'une attaque biologique dans la ville, les officiels des services publics de la santé ne pourront peut-être pas immédiatement fournir les instructions adéquates. Il faudra du temps pour déterminer exactement de quelle maladie il s'agit, comment la traiter et déterminer qui est en danger. Le responsable des installations de NCIS et l'administration suivront l'évolution de la situation et détermineront :

- Si les autorités estiment que l'école est dans un groupe ou secteur en danger.
- Les signes et symptômes de la maladie
- Si des médicaments ou vaccins sont distribués et où.
- Qui devrait être soigné.
- Où il faut se rendre pour les soins d'urgence si quelqu'un sur le campus tombe malade.

Protégez vos élèves et vous-même :

N'hésitez pas à prendre des précautions si vous entendez parler d'un rejet inhabituel et suspect d'une substance inconnue à proximité. Quittez vite les lieux. Couvrez vous la bouche et le nez de plusieurs épaisseurs de tissu pouvant filtrer l'air tout en permettant de respirer et faites faire de même à vos élèves. Repliez par exemple deux ou trois épaisseurs de coton, en utilisant un T-shirt, un mouchoir ou une serviette. Autrement, plusieurs épaisseurs de tissu ou de sopalin peuvent faire l'affaire. Se laver avec du savon et de l'eau et prévenir les autorités.

Symptômes et hygiène:

Après l'annonce d'une urgence biologique, il est important d'être vigilant si vous ou une autre personne tombe malade à l'école. Toutefois, ne pas automatiquement penser que vous devez aller aux urgences de l'hôpital ou que toute maladie est le résultat d'une attaque biologique. Les symptômes de nombreuses maladies communes peuvent être confondus. Utilisez votre bon sens, de bonnes pratiques d'hygiène et de propreté pour éviter de propager les microbes et consultez un médecin.

ALERTE A LA BOMBE :

Un employé recevant une alerte à la bombe par téléphone ou par tout autre moyen devra (du mieux qu'il le peut, vu les circonstances).

1. Essayer d'obtenir le plus d'information possible de la part de son interlocuteur ou de sa source. Pour les questions suivantes, il est important de recueillir les propos mot à mot :

Quand la bombe doit-elle exploser ?

Où est la bombe en ce moment ?

Quel genre de bombe est-ce ?

A quoi ressemble-t-elle ?

Pourquoi la bombe a-t-elle été placée là ?

Les réceptionnistes ou autres personnes recevant les menaces de bombe devront décrire la voix de l'interlocuteur (sexe, âge, ton) et si celle-ci leur est familière ou pas. Tout bruit de fond doit aussi être noté. Un questionnaire détaillé pour relever toute cette information est à disposition à la réception.

2. Prévenir la sécurité de NCIS (Poste 8000) et le chef d'établissement au 2022 et les principaux au 2080, 2052 et 2005.
3. La sécurité de NCIS prévient la police au 9-911.
4. Toute personne trouvant un paquet, une boîte ou un appareil suspects doit :
 - * NE PAS TOUCHER OU ENLEVER LES OBJECTS SUSPECTS.
 - * Prévenir la sécurité de NCIS, le chef d'établissement ou les principaux.
 - * La sécurité de NCIS doit prévenir la police au 9-911.

A chaque alerte à la bombe ou paquet suspect trouvé, la sécurité de NCIS ou le chef d'établissement ou les principaux doivent appeler la police :

- * Un officier de police répondra.
- * La sécurité devra évaluer la menace ou l'objet et prendre la décision d'évacuer le bâtiment en utilisant l'alarme incendie ou organiser une fouille des locaux. L'officier de police qui répond à l'appel peut être sollicité pour aider ou conseiller sur la marche à suivre.
- * Si il est décidé d'organiser une fouille des locaux avant évacuation, une fouille informelle doit être menée par un membre du personnel familier avec les installations se portant volontaire. A l'arrivée de la police, ils chercheront en particulier dans la chaudière, les locaux techniques, les placards de ménage, les réserves et les toilettes.

Si un objet suspect est trouvé, il ne devrait pas être touché avant investigation par la police, mais le bâtiment sera évacué en utilisant l'alarme incendie. Une fouille méticuleuse du bâtiment évacué sera menée avant que les élèves ne soient autorisés à y retourner..

NOTE : Si vous soupçonnez la présence d'une bombe, ne pas utiliser de Talkie-walkie, téléphones portables ou autres radios dans un rayon de 150 mètres de l'objet.

INCIDENT CHIMIQUE :

A L'EXTERIEUR, QUAND VOUS ETES A L'INTERIEUR :

- Appeler la sécurité de NCIS au poste 8000 pour signaler l'incident. La sécurité de NCIS appellera les pompiers au **9-911**, l'unité d'intervention d'urgence et le département de Santé publique au **9-558-5141**. Donner le nom de l'école, votre nom, le lieu et la nature de l'incident, ainsi que toute information pertinente au service de sécurité de NCIS.
- **NE PAS EVACUER** les élèves et le personnel avant d'y être invité par le Service des pompiers, qui a toute autorité en la matière.
- Fermer toutes les fenêtres et éteindre tous les systèmes de ventilation.
- Si le Service des pompiers ordonne l'évacuation, il y aura sûrement besoin de transport. Le Service des pompiers vous dirigera vers un autre lieu en recommandant certainement le Muni, une compagnie de cars scolaires ou toute autre moyen de transport.
- En cas d'évacuation, gardez votre calme, gardez les élèves et le personnel ensemble, et faites l'appel.

—

A L'EXTERIEUR, QUAND VOUS ETES A L'EXTERIEUR

- Appeler la sécurité de NCIS au 558-2000 poste 8000 pour signaler un incident. La sécurité de NCIS appellera les pompiers au **9-911 ou 9-861-9020**, l'unité d'intervention d'urgence et le département de santé publique au **9-558-5141**.
- Donnez le nom de l'école, votre nom, le lieu et la nature de l'incident, ainsi que toute information pertinente au service de sécurité de NCIS.
- Evacuer les élèves et le personnel des alentours immédiats, si besoin est. Si les locaux de l'école doivent être évacués, prévoir à l'avance des routes alternatives pour une évacuation en sécurité et dans l'ordre, par ex. sortir par Oak street, Hickory Street, etc.
- Suivre les directives du Service des pompiers et, si vous avez reçu l'ordre d'évacuer entièrement les lieux, gardez votre calme, gardez les élèves et le personnel ensemble, et faites l'appel.
- Ne pas réintégrer le bâtiment avant d'y être invité par le Service des pompiers.

MENACE CHIMIQUE

A L'EXTERIEUR, QUAND VOUS ETES A L'EXTERIEUR

Une attaque chimique est la libération intentionnée d'un gaz toxique, liquide ou solide contaminant les personnes et l'environnement.

Signes possibles de menace chimique:

Quand de nombreuses personnes ont les yeux qui pleurent, des convulsions, s'étouffent ont des difficultés respiratoires ou perdent leur coordination.

Quand de nombreux oiseaux, des poissons ou de petits animaux sont malades ou morts.

Si vous voyez des signes d'attaque chimique:

Essayer rapidement de définir la zone affectée ou la provenance du produit chimique, si possible.

Quitter immédiatement la zone avec vos élèves.

Si le produit chimique est à l'intérieur du bâtiment où vous êtes, quittez le sans passer, si possible, par la zone contaminée.

Autrement, il peut être préférable de vous déplacer le plus loin possible de l'émanation du produit chimique et de vous mettre à « l'abri sur place ».

TREMBLEMENT DE TERRE

INTRODUCTION :

Il est très difficile de pouvoir élaborer un plan sans faille dans le cas d'un tremblement de terre d'une amplitude suffisante pour entraîner des blessés ou des dommages matériels. Ce plan est une tentative de préparation. Personne ne peut savoir où il/elle sera et ce qui adviendra lors d'une telle catastrophe. C'est pourquoi une personne de rechange est assignée à chaque tâche et un lieu de rechange est désigné pour chaque besoin.

Comme il est probable que l'électricité soit coupée, ainsi que les moyens de communication interrompus en cas de tremblement de terre, CHAQUE ADULTE PRESENT DANS LE BATIMENT doit réaliser qu'il sera peut-être amené à juger personnellement la situation et à agir individuellement.

Evacuation :

Dans la plupart des cas, les évacuations ne seront pas nécessaires ou conseillées. Si elles le sont, suivez les procédures d'évacuation habituelles expliquées sous la rubrique Incendie/exercices incendie. S'il y a des élèves/adultes handicapés, veuillez tenir compte des suggestions suivantes :

1. Personnes ne pouvant se déplacer seules :

Fréquemment, les personnes ayant des difficultés ambulatoires peuvent être sujettes à des complications respiratoires : Les extraire de la fumée et des émanations immédiatement. Les besoins et les préférences des personnes ne pouvant se déplacer seules varient. Demandez toujours à la personne ses préférences :

- Comment il est préférable de l'extraire de son fauteuil roulant. Si possible, les personnes en fauteuil roulant ne devraient pas utiliser les escaliers.
- Le nombre de personnes nécessaires pour l'aider.
- La nécessité d'étendre ou de bouger ses extrémités avant de soulever la personne, à cause de la douleur, d'un sac collecteur sur jambe, d'attelles, etc.
- Si elle doit garder un coussin ou un coussinet avec elle quand elle n'est pas assise sur son fauteuil roulant.
- Sa préférence pour être portée vers l'avant ou vers l'arrière dans les marches.
- Les soins nécessaires en cas de transfert du fauteuil (par ex., si elle a besoin d'un brancard, d'une chaise avec coussin, d'un siège-auto ou même d'assistance médicale).

2. Personnes malvoyantes :

La plupart des personnes malvoyantes connaissent bien leur environnement immédiat. En cas d'urgence, expliquez à la personne la nature de l'urgence et offrez lui de la guider. Voici la méthode préférée pour servir de guide en tant que voyant : Tout en marchant, expliquez à la personne où vous êtes et décrivez lui les obstacles. Quand vous êtes arrivés en lieu sûr, expliquez à la personne où elle se trouve et demandez lui si elle a encore besoin de votre assistance. Ne pas la laisser seule.

3. Personnes malentendantes :

Il se peut que les personnes malentendantes ne perçoivent pas les alarmes d'urgence et aient besoin d'une technique d'avertissement alternative. Les deux méthodes d'avertissement sont :

- Ecrire un petit mot expliquant ce qu'est l'urgence et la route d'évacuation la plus proche. (Par ex. Feu – prenez la porte de derrière à droite et descendez, **MAINTENANT!**)
- Allumer et éteindre la lumière plusieurs fois pour attirer son attention, puis indiquer avec des gestes ou par écrit ce qui se passe et ce qu'il faut faire.

RESPONSABILITES DES ENSEIGNANTS

Pendant le tremblement de terre:

- Donner les ordres : **BAISSER, DESSOUS, COUVERT, ET TENIR à vos élèves**, leur ordonnant de se protéger sous les bureaux ou meubles en tournant le dos aux fenêtres et vitres. (Illustrations Baisser, Dessous, Couvrir, dans l'annexe)
- Evitez le verre et les chutes d'objets. Eloignez-vous des fenêtres avec de grands panneaux de verre et évitez de rester sous de grands plafonniers. Dans les salles où le risque de chute existe, comme c'est le cas pour les livres des étagères des médiathèques, des fournitures et de matériel sur étagères dans les armoires vitrées des laboratoires de sciences, veuillez modifier les instructions ci-dessus pour minimiser les blessures des élèves et autres personnes présentes.
- Si possible, on utilisera l'alarme incendie pour donner l'ordre d'**EVACUER LE BATIMENT** à la fin du tremblement de terre. Si le système d'alarme ne fonctionne pas, mais qu'il est possible d'envoyer des messages, ce sera le mode de communication choisi. Si aucun de ces systèmes ne fonctionne, chaque enseignant devra agir individuellement, en usant de son bon sens pour faire évacuer le bâtiment.

Remarque : Le bâtiment est considéré sûr depuis qu'il a été modifié contre les tremblements de terre. Rester à l'intérieur est peut-être la meilleure solution. S'il y a danger, une bonne option peut être l'évacuation à l'extérieur ou dans le gymnase, ou même dans un lieu hors du campus dans les environs immédiats.

- Pour établir les routes d'évacuation, il faudra vérifier l'état des structures et de la maçonnerie près des sorties. **EVITER DE TOUCHER LES FILS ELECTRIQUES** qui peuvent pendre. **ETEINDRE LES PETITS FEUX**, si possible.
- **Déplacer** la classe à l'extérieur et **FAIRE L'APPEL** (par numéro si possible). Le service des installations de NCIS fera un état de la sécurité du bâtiment.

Lieux de transfert

Tous les élèves et le personnel de l'école primaire doivent aller dans la **zone 1, cour côté rue Hickory**, à moins que ce ne soit inaccessible. Si c'est trop dangereux, les **zones 2, le gymnase rue Oak ou la zone 3, les cours du gymnase rue Oak** serviront de repli. Les élèves et le personnel du collège et du lycée devront se rendre à la zone 2, le gymnase rue Oak ou la zone 3, les cours du gymnase rue Oak, si le site 2 n'est pas sûr. S'il y a danger dans le périmètre de l'école, une zone de repli sera annoncée, tenant compte de la sécurité et des conditions des alentours.

Zone 1 – cour côté rue Hickory
Zone 2 – Gymnase rue Oak
Zone 3 – cours du gymnase rue Oak

Les enseignants doivent rester avec leurs élèves dans la zone de repli jusqu'à nouvel ordre.

Les enseignants QUI NE SONT PAS RESPONSABLES D'UNE CLASSE, doivent suivre les instructions des étapes 1 à 4, puis rejoindre une zone de repli.

Après l'urgence

- Au signal, mettez-vous en groupes classe.
- Faites à nouveau l'appel. Envoyez le décompte aux responsables des effectifs au centre de la zone de repli.
- Si le tremblement de terre est d'une amplitude causant de sérieux dégâts à l'échelle de la ville, et que nous ne pouvons rester sur notre campus, des élèves dans chaque groupe classe se verront assigner les tâches suivantes :
 - a. messagers (2)
 - b. aides soignants (2)
 - c. messagers fournitures d'urgence (4)
 - d. responsables d'activités (2)
 - e. assistants distribution des vivres (1)

EXPLOSION OU MENACE D'EXPLOSION

RESPONSABILITES DES ENSEIGNANTS :

1. Ordonner « **BAISSER** ».

Ne pas courir si vos vêtements sont en flammes. **Arrêtez-vous, Baissez-vous et Roulez.** Apprenez à vos élèves à répondre à cette urgence.

2. Lancer l'alarme incendie, (les alarmes sont situées à chaque étage près des escaliers).

3. Avertir les Pompiers au **9-911**.

Donnez l'information suivante :

Adresse du bâtiment : 150 Oak Street (entre Gough et Franklin)

Nom de l'école : French-American International School

Le lieu ou l'emplacement approximatif de l'explosion

Votre nom et numéro de téléphone ou de poste.

3. Si l'explosion est dans le bâtiment ou menace les locaux, les enseignants et le personnel doivent immédiatement exécuter l'ordre « **QUITTER LE BATIMENT** ».

4. Rejoindre un lieu sûr et garder le contrôle des élèves.

5. Donner les premiers soins, si besoin est.

6. Prévenir les personnes suivantes :

Le Directeur des installations de NCIS : 865-6040,

Le chef d'établissement: 558-2022,

L'Assistant au chef d'établissement : 558-2080,

Le chef d'établissement de CAIS : 668-6088.

7. Si possible, combattre les petits feux, sans toutefois mettre votre vie en danger. Ne pas prendre le risque de retourner dans un bâtiment en flammes.

8. Faire l'appel.

9. Les élèves et le personnel ne doivent pas retourner dans le bâtiment tant que les services officiels n'ont pas déclaré la zone sûre.

CHUTE D'AVION

- Le Directeur des installations de NCIS déterminera si une intervention d'urgence est adéquate et laquelle. Si besoin est, les enseignants pourront prendre des décisions pour garantir la sécurité des élèves, sans attendre les directives et en utilisant leur bon sens.
- Tous les élèves et le personnel doivent rester à une distance raisonnable de l'avion tombé, pour être en sécurité dans l'éventualité d'une explosion.

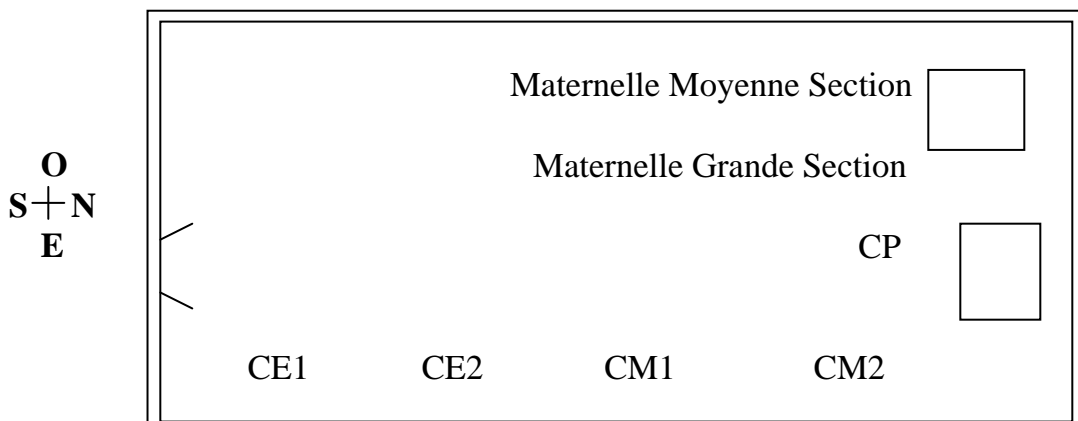
Prévenir les pompiers : 9-911.

INCENDIE ET EXERCICES INCENDIE

Enseignants du primaire :

Veillez suivre ces étapes quand vous entendez l'alarme incendie ou voyez clignoter le stroboscope :

1. Dites à vos élèves de laisser toutes leurs affaires dans la classe (ou là où ils sont) et de se taire en sortant du bâtiment.
2. Sortez de la classe avec vos élèves, en vous assurant de n'avoir oublié personne. Emportez le registre d'appel.
3. Fermez la porte derrière vous.
4. Menez vos élèves à l'escalier le plus proche, sans négliger l'escalier central même si les portes en sont fermées (Elles se ferment automatiquement quand l'alarme sonne pour empêcher la propagation de la fumée à travers le bâtiment en cas de d'incendie). Les élèves du primaire ne doivent pas sortir par les portes de la rue Oak.
5. Quittez le bâtiment avec vos élèves et mettez les en rang dans la cour Hickory selon le diagramme suivant :



- Les classes de maternelle moyenne section, maternelle grande section et cours préparatoire s'alignent le long du côté nord de la cour rue Hickory devant les structures de jeux et les tables de pique-nique.
- Les classes de CE1 à CM2 s'alignent aux mêmes emplacements que lorsqu'elles le font le matin.

Remarque aux enseignants des classes de maternelle au CP : Vous devez sortir du bâtiment par l'escalier extérieur du quai de chargement. Ce n'est pas la peine de quitter la cour Oak, si les élèves sont en récréation. Vous pouvez aligner vos élèves loin du bâtiment et des fenêtres. En cas d'incendie, quittez la cour à travers les portails d'urgence.

Du cafétorium ou de la bibliothèque du sous-sol : sortez par les portes vitrées du cafétorium. Alignez les élèves le long du grillage, à l'intérieur de l'enceinte. Attendez que les élèves les plus âgés soient partis pour réintégrer le bâtiment. Utiliser l'entrée principale pour regagner le bâtiment.

Les élèves de CE2, CM1, CM2 en classe dans le laboratoire d'informatique du sous-soldoivent utiliser l'escalier central et sortir par la rue Hickory.

6. Faire faire l'appel par numéro aux élèves. (Vous devez assigner à chaque élève un numéro d'après le cahier d'appel.) La réceptionniste a la responsabilité de vous apporter les cahiers d'appel.
7. Le directeur du primaire et la directrice adjointe du primaire vérifieront avec chaque enseignant que tous les élèves sont présents.
8. Attendre le signal de « fin d'alerte » qui sera communiqué par un des membres de NCIS ou de l'administration.
9. **Réintégrer le bâtiment en commençant avec les élèves les plus âgés** à moins que ce ne soit leur temps de récréation. Pour des raisons de sécurité, les élèves de maternelles moyenne section, grande section et les CP doivent attendre que les élèves les plus âgés quittent la cour pour pouvoir regagner le bâtiment.

En cas de situation réelle d'urgence, les noms des élèves ou membres du personnel manquant seront déclarés aux pompiers ou aux autres services d'intervention et leurs familles seront contactées.

Exercices INCENDIE / Procédures d'évacuation des locaux

Enseignants du collège et du lycée :

Veillez suivre les étapes suivantes quand vous entendrez l'alarme incendie ou verrez clignoter le stroboscope :

Dites à vos élèves de laisser toutes leurs affaires en classe et de se taire en quittant le bâtiment par la sortie la plus proche.

- Les enseignants quitteront la classe avec leurs élèves en s'assurant de n'oublier personne. Emporter le registre d'appel. Fermer la porte derrière vous. Assurez-vous que les élèves restent avec vous à partir du moment où vous quittez la classe jusqu'à ce que le message « fin d'alerte » soit donné.
- Ne pas utiliser les ascenseurs. Menez vos élèves à l'escalier le plus proche, sans négliger l'escalier central même si les portes en sont fermées. (Elles se ferment automatiquement quand l'alarme sonne pour empêcher la propagation de la fumée à travers le bâtiment et sont ouvrables.)
- Assurez-vous que les élèves se déplacent calmement et résolument au cas où l'évacuation serait le résultat d'une réelle urgence.
- Quittez le bâtiment avec vos élèves et gardez-les avec vous aux emplacements assignés par niveaux de classe le long de la rue Oak.
- Faites l'appel.
- Le principal du lycée ou son remplaçant vérifiera avec chaque enseignant que tous les élèves sont présents.

- Attendre le message général de « fin d'alerte » du principal du lycée ou d'un membre de l'administration.
- Retournez avec vos élèves en classe en utilisant les escaliers, s'il vous reste plus de 5 minutes de cours.

En cas de situation réelle d'urgence, les noms des élèves ou membres du personnel manquant seront déclarés aux pompiers ou autres services d'intervention et leurs familles seront contactées.

En cas d'évacuation, un emploi du temps complet du lycée, ainsi que les coordonnées des élèves et des enseignants et les listes de classes, déposés au bureau de la sécurité, seront emportés dans la rue Oak pour permettre d'établir quels élèves et enseignants ne sont pas sur le campus et s'occuper d'eux.

Si les zones de rassemblement sur les trottoirs des rue Oak et Franklin ne sont pas sûrs, la circulation sur la rue Oak sera interrompue par des agents de la circulation ou par l'équipe de NCIS et les élèves seront escortés pour traverser la rue et se rendre dans les cours à côté du gymnase.

EXPLOSION NUCLÉAIRE

Une explosion nucléaire se manifeste par une lumière intense, une grande chaleur, une onde de choc et une dispersion de substance radioactive qui peut contaminer l'air, l'eau et le sol sur des kilomètres à la ronde. Bien que les spécialistes estiment actuellement qu'une attaque nucléaire est moins probable que d'autres formes d'attaques, le terrorisme par sa nature même est imprévisible.

A l'annonce d'une explosion nucléaire imminente :

Emmenez immédiatement vos élèves à l'abri, sous terre si possible, bien que tout abri ou écran les protégera contre les effets immédiats de l'explosion et l'onde de choc qui suit.

Si vous êtes dehors : Etudiez rapidement la situation. Estimez si vous pouvez sortir de la zone ou s'il est préférable de rentrer à l'intérieur d'un bâtiment et suivre l'action d'urgence : « **Abri sur place** ».

Pour réduire la quantité d'exposition aux rayons pour tout le monde, pensez **protection, distance et durée**.

Ecran protecteur : Un écran protecteur épais entre une personne et les matériaux radioactifs réduira la quantité de radiation absorbée.

Distance : Plus vous serez éloignés de l'explosion et des retombées, moins vous serez exposés.

Durée : Diminuer la durée d'exposition réduira le risque.

Utiliser l'information disponible pour juger de la situation. Si la menace de radiation est réelle, il se peut que les autorités de Santé publique conseillent ou non à la population de prendre de l'iode de potassium. L'iode de potassium est l'ingrédient même ajouté au sel de table pour le ioder. Cela peut protéger ou non, la glande thyroïde, particulièrement fragile, contre l'exposition à l'iode radioactive.

MENACE DE RADIATION

Une menace de radiation, bombe biologique ou « Bombe sale » est l'utilisation d'explosifs courants pour propager des matériaux radioactifs sur une zone ciblée. Ce n'est pas une bombe nucléaire. La force de l'explosion et la contamination radioactive seront plus localisées. Si l'explosion est un signe évident, la présence de radiation, elle, ne sera clairement définie qu'après l'arrivée sur le lieu d'une équipe formée et équipée du matériel spécialisé. Comme pour toute radiation, il faut tenter de limiter l'exposition.

Dans le cas d'une menace de radiation ou « Bombe sale » :

Pour limiter la quantité d'exposition aux rayons, pensez à *protection, distance et durée*.

Ecran protecteur : Un écran protecteur épais entre une personne et les matériaux radioactifs réduira la quantité de radiation absorbée.

Distance : Plus vous serez éloignés de l'explosion et des retombées, moins vous serez exposés.

Durée : Diminuer la durée d'exposition réduira le risque.

Comme pour n'importe quelle urgence majeure, les autorités locales ne pourront peut-être pas immédiatement informer sur ce qui se passe et sur ce que la population doit faire. L'équipe de direction des installations de NCIS et l'administration se tiendra au courant des nouvelles et des informations officielles au fur et à mesure de leur arrivée et les transmettra aux enseignants, au personnel et aux élèves.

LISTE DU MATERIEL D'URGENCE EN RESERVE

FOURNITURES D'URGENCE DE NCIS

NCIS est responsable de fournir et de renouveler le matériel d'urgence pour les deux écoles. Cela comprend des réserves d'eau, de barres alimentaires et de trousse d'urgences pour les premiers soins. Il y a actuellement **six réserves de matériel d'urgence sur le campus des écoles internationales : cinq dans le bâtiment principal et une dans le gymnase**. Il y aura bientôt une nouvelle réserve dans le sous-sol du bâtiment principal. Veuillez trouver ci-dessous la liste du matériel en réserve dans ces lieux. Actuellement, le matériel d'urgence est stocké dans les placards des toilettes près des ascenseurs à chaque étage du bâtiment côté Oak street. Les portes sont identifiées par l'inscription : DISASTER EQUIPMENT. Les portes de ces placards s'ouvrent avec la clef passe-partout SA.

Fournitures :

Remarques :

Nourriture	2,5 millions de calories, en barres nutritives sous vide
Eau	5700 litres d'eau potable en contenants scellés
Matériel sanitaire	15 toilettes portables chimiques avec abri
Premiers soins et traumatismes	Plusieurs trousse dans chaque emplacement
Recherche et sauvetage	Comprend 2 kits pour équipes de recherche et sauvetage et d'autres kits médicaux
Communication	Radios OM/OC, mégaphones, sifflets
Eclairage	Comprend des piles (20 ans de longévité)
Matériel de sécurité	Brancard, matériel de confort, divers

De plus, l'infirmerie au rez-de-chaussée est bien équipée en fournitures pour premiers soins.

Une maxi trousse de secours pour traumatismes est entreposée au-dessus du cabinet de rangement sur le mur à gauche de l'entrée dans l'infirmerie. C'est un grand sac marin orange.

MATERIEL DIVERS

Vêtements :	Placards aux objets trouvés Département théâtre
Sacs poubelle :	Placards à balais

Téléphones « Bell » ou lignes de téléphone:

En cas d'urgence majeure, tel un tremblement de terre, NCIS a un groupe électrogène pour alimenter le système téléphonique principal. Si le groupe électrogène s'arrête (il a à peu près 3 jours de carburant), il y a 5 lignes téléphoniques traditionnelles, dont le 558-2020 (la ligne de télécopie à la réception), le téléphone du poste de sécurité et les téléphones des bureaux de NCIS au rez-de-chaussée et au sous-sol. Ces postes peuvent être utilisés avec un téléphone analogique ordinaire. Tous les téléphones dans le gymnase sont également indépendants de la source principale d'énergie.

TALKIE-WALKIE D'URGENCE – Bureau du chef d'établissement

TELEPHONES PORTABLES d'urgence pour les appels vers l'extérieur : Directeur des installations, Bureau du directeur du primaire

Sources et remerciements :

Ce plan a été écrit en utilisant des informations provenant des sources suivantes :

- Plan de Mesures d'urgence du San Francisco Unified School District
 - Le Service des urgences du bureau du gouverneur (OES)
 - Système standardisé de gestion des urgences
 - Département de la Santé publique de Californie
 - Consulat de France de San Francisco
 - Service des urgences du bureau du maire de la ville de San Francisco
 - Département de la sécurité territoriale des États-Unis – www.ready.gov
- Centre de contrôle et de prévention des maladies, Atlanta, GA (404) 639-3311
 - Croix-Rouge

TREMBLEMENT DE TERRE

Procédures et exercices:

BAISSER, DESSOUS, COUVERT ET TENIR

Au moindre signe de tremblement de terre:

Se mettre à l'abri au plus proche

Apprenez à vos élèves à se mettre à l'abri là où ils sont, mais en se tenant à l'écart d'objets qui pourraient leur tomber dessus. Si vous êtes à l'extérieur, restez-y. Ne vous précipitez pas à l'intérieur. De même, dans la situation inverse, protégez-vous contre la chute d'objets, que ce soit des morceaux de verre ou un bâtiment entier. Une fois que vous êtes à l'abri dans un endroit sûr, restez-y jusqu'à la fin des secousses. Celles-ci durent rarement plus d'une minute, bien que cela semble plus long.

Dessous, Couvert et Tenir

Pratiquez avec vos élèves les procédures « **Dessous, Couvert, Tenir** » jusqu'à ce que cela vienne naturellement.

Dessous – se glisser sous un meuble solide (bureau), en se mettant en boule (ne pas se mettre sous un objet qui pourrait s'écrouler).

Couvert – Se protéger la tête et les yeux contre tout objet tombant ou volant. Tourner le dos aux fenêtres qui pourraient se briser et mettre un bras sur la tête pour la protéger.

Tenir – agrippez le meuble avec votre bras libre et suivez les mouvements du meuble si celui-ci bouge. Restez à l'abri jusqu'à ce que vous soyez certain que les secousses sont finies.

Tremblement de terre:

Procédures et exercices: (suite)

Si vous ne pouvez pas vous mettre à l'abri sous un meuble ou une porte, mettez-vous contre un mur intérieur, baissez-vous et mettez vos bras en croix sur la tête et la nuque pour les protéger. Utilisez un livre, un oreiller, un plateau ou toute autre protection à votre portée. Il vaut mieux se casser un bras que de recevoir un objet sur la tête ou la nuque et risquer de se retrouver inconscient, paralysé, traumatisé crânien ou mort.

Embrasure de porte comme protection

Si il n'y a pas de meuble solide à proximité et que vous êtes seul(e) (il n'y a pas la place pour 20 élèves sous une porte!), mettez-vous à l'abri dans l'embrasure solide d'une porte. Les structures supplémentaires de l'encadrement d'une porte en font un des éléments les plus solides d'un bâtiment. Les chances de chutes d'objets y sont également rares. Toutefois, éviter les portes surmontées de vasistas ou de climatiseurs.

Se tenir debout, en arc-boutant dans l'embrasure de la porte, le dos aux charnières, les jambes écartées pour assurer la stabilité, le corps penché en avant pour s'appuyer avec les bras sur le mur opposé. Attention aux portes qui peuvent se balancer lors de tremblement de terre.

Trouver un lieu sûr

L'abri le plus sûr va dépendre du lieu où vous vous trouvez lors des secousses.

Dehors

Si vous êtes à l'extérieur lors du tremblement de terre, menez vos élèves dans le lieu à découvert le plus proche de là où vous êtes, loin de bâtiments hauts, de clôtures, d'arbres, de poteaux et de fils électriques. Restez baissés, assis ou allongés jusqu'à la fin des secousses.

Bien qu'il soit arrivé que de larges failles se soient ouvertes dans le sol, cela arrive très rarement et il n'y a pas de preuves tangibles que des humains aient été avalés par la terre lors de tremblement de terre.